



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
RHÔNE

Matinée d'échanges

**Semis direct du maïs
& Maïs en association :
limiter l'érosion et favoriser la
complémentarité entre espèces**

Les Chambres d'agriculture du Rhône et de la Loire et le SMAELT, dans le cadre du contrat territorial avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne « **Contrat territorial Bernard Revoute Loise Toranche** » mettent en œuvre un plan d'actions à destination des agriculteurs de ce territoire autour des **enjeux qualitatif et quantitatif de préservation de la ressource en eau.**



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

La Chambre d'Agriculture du Rhône et le Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône vous proposent un temps d'échanges autour du semis direct du maïs

Jeudi 26 septembre 2019 – 10 h 30 à 12 h 30

Casse-croûte offert en fin de matinée

**Lieu de rendez-vous : GAEC D'HAUTEVILLE
Hauteville à Haute-Rivoire**

Au programme...

- Comment réussir son semis direct de maïs ?
 - Gestion de la fertilisation
 - Période, place dans la rotation, précédent cultural
- Quels intérêts de l'implantation d'un maïs en association ?
 - Impact sur le rendement
 - Valorisation fourragère
- Autour de 2 parcelles
 - Maïs semé en direct après un méteil ensilé
 - Maïs en association avec tournesol, vesce, sorgho, lablab et cowpea semés en direct après une prairie temporaire



Contact :

Aline VILLOT, Tél. : 06 34 68 10 34,
E-mail : aline.villot@rhone.chambagri.fr
Chrystel BAUDINET, Tél. : 07 86 07 93 75,
E-mail : chrystel.baudinet@rhone.chambagri.fr
Eric FARRE, Tél. : 06 75 09 23 99,
E-mail : eric.farre@rhone.chambagri.fr

